



# La Chambre

SEPTEMBRE 2020

## **COMMISSIONS MUNICIPALES**

A la suite de la démission de Gérald Durieux, Sindy Jacquet a rejoint le conseil municipal et a choisi d'intégrer les commissions patrimoine et fleurissement.

**Fleurissement** : Nous remercions les personnes (particuliers et personnel communal) qui se sont investies dans le fleurissement de la commune.

**Régie Municipale d'Electricité** : Le projet d'adhésion de la régie municipale de la Chambre au Syndicat Intercommunal Arc Energies Maurienne suit son cours, et fait l'objet de réunions et discussions entre les différents partenaires concernés.



## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE (4C)**

La séance d'installation du conseil communautaire s'est déroulée le 16 juillet 2020 et a permis l'élection du Président et de 6 vice-présidents :

Monsieur Bernard CHENE a été reconduit dans ses fonctions de Président.

- 1<sup>ère</sup> vice-présidence en charge du CIAS: Mathilde SONZOGNI,
- 2<sup>ème</sup> vice-présidence en charge de l'Agriculture et du Tourisme : Pierre Yves BONNIVARD,
- 3<sup>ème</sup> vice-présidence en charge de la Petite enfance, l'Enfance et la Jeunesse : Dominique LAZZARO,
- 4<sup>ème</sup> vice-présidence en charge du développement économique : Christian ROCHETTE,
- 5<sup>ème</sup> vice-présidence en charge de la Mobilité, du Développement durable et de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : Philippe GIRARD,
- 6<sup>ème</sup> vice-présidence en charge des Arts et de la Culture : Laure PION.

## **USINE ARKEMA**

L'usine ARKEMA sera à l'arrêt du 7 au 21 septembre pour réaliser des travaux de maintenance et de nettoyage de ses installations. Les unités de fabrication redémarreront progressivement entre le 21 septembre et la fin du mois.

L'usine met en œuvre les procédures organisationnelles et techniques pour réduire au maximum les désagréments :

- . Réalisation des travaux possiblement bruyant de 7h à 21h,
- . Limitation d'envoi de vapeur d'eau (fumée blanche) à l'atmosphère,
- . Application obligatoire des gestes barrières sur le site pour prévenir du COVID-19 avec port du masque pour tous les intervenants.

Les équipes Arkema sont mobilisées pour la réussite de cet arrêt.

## **TRAVAUX DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU BUGEON**

Ces travaux entraîneront le passage d'une trentaine de camions entre Saint-Martin-sur-La Chambre et La Chambre.

## **ECOLES**

La rentrée des classes a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre avec 103 élèves sous l'égide de Mme SOVY, directrice. A la suite du départ en « grandes vacances » de Mme ACHARD, que nous remercions pour son investissement tout au long de ces années, nous avons le plaisir d'accueillir M. ANGELIN qui prend en charge la classe moyenne section-CP.

Mme SOVY et Mme Karen PAGANONI, qui assure la fonction de décharge de direction le lundi, accueillent les enfants de petite section et grande section de maternelle, Mme MUGNIER les CE1 et CE2, et Mme GROS les CM1 et CM2.

Parallèlement, dans le contexte de la crise sanitaire, le service de restauration scolaire, assuré par DECLICC, ne peut plus avoir lieu au sein de l'EHPAD Bel'Fontaine. Les enfants déjeunent désormais en salle de réception de la mairie, grâce à une procédure de livraison de repas en liaison chaude par l'EHPAD.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous nos élèves.

Pour mémoire, la commission scolaire est composée de Nathalie BRAUN, Charline PHILIPPON, Valérie BENEDETTO et Yannick LE ROUX.



## **TRAVAUX CONJOINTS ENTRE LA COMMUNE ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU BUGEON (SIEPAB), DE RENOVATION DES RESEAUX HUMIDES ET D'AMENAGEMENT DE SURFACES—SECTEUR CHEMIN DES MOINES**

Les travaux ont débuté le 2 septembre. En raison de la crise sanitaire, une présentation des travaux du chemin des moines, secteur 1, a été faite le 26 août aux riverains qui s'étaient précédemment inscrits en mairie, dans le but de limiter la réunion à 10 personnes maximum.

Une réunion de présentation aux riverains concernés par le secteur 2, rues du Martinet et du pré des combats, sera prochainement organisée.

Pour information : Nous profitons du chantier pour installer, de façon pérenne, deux CSE (Container Semi-Enterré) à côté des conteneurs existants pour répondre aux besoins du quartier.

Des contraintes inhérentes à tout chantier sont inévitables, aussi pendant la durée des travaux :

- les containers du jardin public sont condamnés et inaccessibles, des conteneurs hors-sol seront installés à l'intersection du chemin des moines et de la rue du Martinet.
- le chemin des moines sera interdit à la circulation et une déviation est mise en place par la rue de l'église. La circulation chemin de la croix est adaptée pour éviter toutes difficultés liées au croisement des véhicules.

La commune et le SIEPAB sont conscients que ces travaux vont engendrer des nuisances mais nous veillerons à les limiter au maximum, et comptons sur votre compréhension.

